

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Plan d'agriculture durable : beaucoup de positif

Longueuil, 22 octobre 2020 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) accueille positivement le Plan d'agriculture durable (PAD) dévoilé aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne.

« On retrouve dans le PAD plusieurs éléments du Plan vert agricole que propose l'Union depuis plus de deux ans. Les agricultrices et agriculteurs du Québec partagent les préoccupations de leurs concitoyens et demandent depuis longtemps un plan d'action à moyen et long terme pour continuer d'améliorer leurs pratiques et faire des gains environnementaux. Comme nous le souhaitons, le PAD place les productrices et producteurs au cœur de l'action en misant sur l'accompagnement et le transfert de connaissances », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que l'Union proposait notamment, pendant la campagne électorale de 2018, la mise en œuvre d'un plan vert agricole, en concertation avec les agriculteurs, les ministères concernés et les intervenants du milieu. Le PAD dévoilé aujourd'hui répond à plusieurs des demandes exprimées à ce moment, incluant la rétribution des producteurs pour les pratiques environnementales, des investissements additionnels pour la recherche et le développement des connaissances ainsi qu'un accompagnement accru des producteurs, tant au chapitre de la formation que du transfert des connaissances. Le PAD est également en lien direct avec les échanges et les chantiers proposés lors du Sommet agroenvironnemental Agriculture, nature et communauté, organisé en octobre 2019 par l'UPA et la Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais.

« Le Plan vert agricole que nous proposons supposait un investissement additionnel de 60 M\$ par an pour les dix prochaines années. Les 125 M\$ sur 5 ans annoncés en mars dernier dans le discours sur le budget représentent donc une bonne nouvelle. Les investissements en agroenvironnement ont été plutôt rares ces dernières années et j'ai confiance que si des montants additionnels sont nécessaires pour atteindre les cibles établies par le ministère, le gouvernement prendra les engagements nécessaires », a continué Marcel Groleau.

Pour l'UPA, il est essentiel de prendre en considération l'environnement d'affaires dans lequel évoluent les producteurs agricoles québécois. Les normes sanitaires, sociales et environnementales au Québec sont parmi les plus sévères au monde. Nos producteurs acceptent volontiers de répondre à ces attentes sociétales et de s'y conformer, mais beaucoup d'aliments importés qui se trouvent sur nos tablettes d'épicerie ne sont pas

soumis aux mêmes règles. Nos producteurs doivent aussi concurrencer les aliments importés de pays qui ont des normes sociales beaucoup moins exigeantes, comme la Chine et les pays d'Amérique du Sud.

Le PAD prévoit également une réduction significative de l'usage des pesticides. Encore une fois, il est important de mentionner que les producteurs agricoles québécois sont déjà proactifs, que les pratiques pour protéger l'environnement sont de plus en plus nombreuses et efficaces. D'importants gains ont été réalisés. D'ailleurs, les résultats de rapports du MAPAQ publiés ce printemps démontrent que les fruits et légumes du Québec affichent des taux de conformité très élevés et supérieurs aux produits importés, ce qui confirme que les pesticides sont utilisés correctement et selon les directives. Notons également que la quantité de pesticides appliquée à l'hectare a diminué de 43 % entre 2014 et 2018, ce qui représente un des indices de pression les plus faibles dans le monde.

Le PAD doit aussi miser davantage sur le réseau de 62 clubs-conseils en agroenvironnement, au service de quelque 8 900 entreprises. Ce dernier favorise le transfert des connaissances entre les fermes tout en contribuant à la motivation des productrices et producteurs agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques. Ces clubs devraient être appuyés davantage et constituer un élément important de la stratégie.

« Le PAD prévoit des objectifs chiffrés difficiles à évaluer aujourd'hui. Ils ont été établis sans beaucoup de consultation. Sont-ils réalistes? Trop ambitieux? Pas assez? Nous allons prendre le temps de les analyser. Ces objectifs devront probablement s'ajuster notamment pour considérer les changements climatiques et les défis qui s'y rattachent. L'UPA veut pleinement contribuer au PAD et être impliquée à sa réalisation et à son déploiement », a conclu Marcel Groleau.

— 30 —

Renseignements :

Jessica Blackburn

Chargée relations de presse et médias sociaux

418 540-0638, jblackburn@upa.qc.ca